

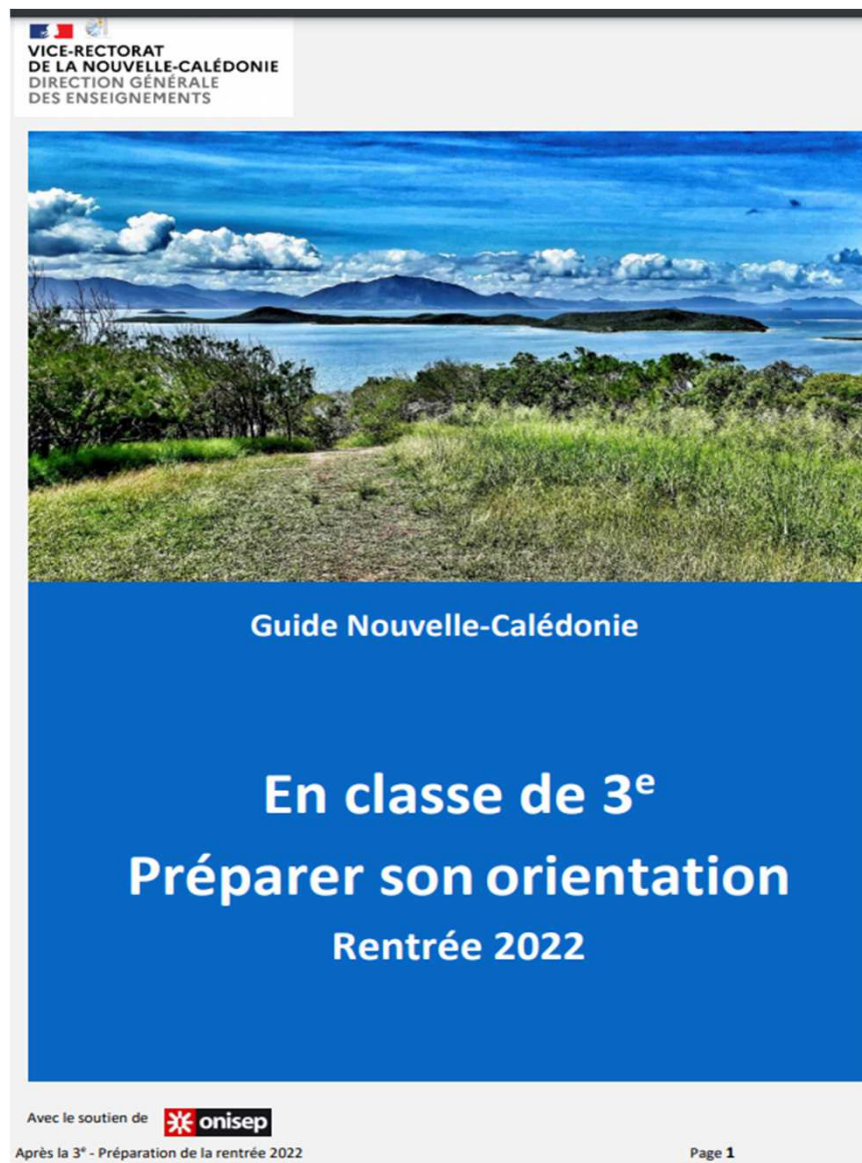
PARCOURS APRÈS LA CLASSE DE 3^e

La nouvelle brochure « En classe de 3^e préparer son orientation est disponible:

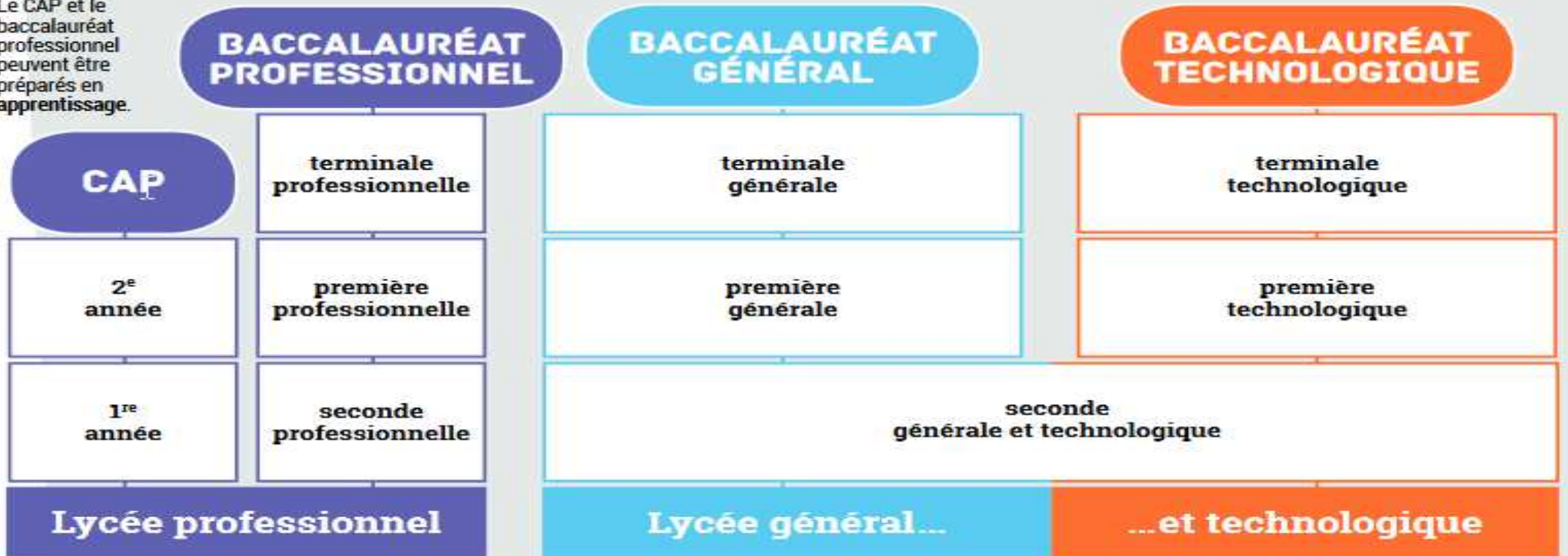
Sur le site du Vice-Rectorat (ac-noumea.nc):

Onglet **Orientation/formation** (4^e onglet en partant de la GAUCHE);
Sous-titre **Préparer son orientation**.

Sur le site du CIO (cio.ac-noumea.nc) sous la rubrique **Actualités**



Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

Source MEN

ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

2021

1^{er} TRIMESTRE (FIN MAI)

- Information sur l'orientation (par les enseignants) et premier conseil de classe. Premiers conseils et/ou inquiétudes dits aux parents lors de la remise de bulletin.

2ND TRIMESTRE (FIN AOÛT)

- Intentions ou demandes formulées sur la fiche de dialogue.
- Conseils de classe et avis provisoire: A noter, les rencontres à l'issue de ce conseil sont soit à la demande de la famille, soit lors de la remise du bulletin.

NOVEMBRE

- Intentions ou demandes formulées sur la fiche de dialogue.
- Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre
 - Si accord : validation par la famille → **décision d'orientation définitive par le chef d'établissement.**
 - Si désaccord : **entretien** famille/chef d'établissement et possibilité de saisir la **commission d'appel**

8 DÉCEMBRE

- Réception des **notifications d'affectation** et surtout inscription dans l'établissement.

2022

L'AFFECTATION

➤ **AFFECTATION : 2^{de} PROFESSIONNELLE ET 1^{re} ANNÉE DE CAP**

Le barème académique prend en compte :

- la classe d'origine
- les résultats scolaires (notes qui, selon la spécialité demandée, est multipliée par un coefficient)
- les bonifications éventuelles (commission académique...)

➤ **Certaines formations nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées**

➤ **AFFECTATION : 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**

• **Sur le ou les lycée(s) de secteur.**

L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée. Ces enseignements ne sont pas dérogatoires (ils ne garantissent pas l'accès à l'établissement)

• **Avec des enseignements optionnels rares ou la 2^{de} « sciences et technologies de l'hôtellerie »** : la zone de recrutement est élargie.

- Enseignement optionnel EATDD au lycée agricole M. Rocard (Pouembout)
- CHAM
- Enseignement optionnel Création Culture Design au Lycée Jules Garnier

A SAVOIR : DISPOSITIONS CONCERNANT LE REDOUBLEMENT

« À titre exceptionnel, lorsque le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage rencontrées par l'élève, un redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire. Cette décision intervient à la suite d'une phase de dialogue avec l'élève et ses représentants légaux [...] après que le conseil de classe s'est prononcé. La décision de redoublement est notifiée par le chef d'établissement aux représentants légaux de l'élève [...]. Ces derniers peuvent faire appel de cette décision.

La mise en œuvre d'une décision de redoublement s'accompagne d'un dispositif d'accompagnement pédagogique spécifique de l'élève concerné, qui peut notamment prendre la forme d'un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE). Une seule décision de redoublement peut intervenir durant la scolarité d'un élève avant la fin du cycle 4¹. »

¹ Le cycle 4 (cycle des approfondissements) recouvre les classes de 5^e, 4^e et 3^e.

Réf. Décret n° 2018-119 du 20 février 2018 - JO du 21/02/2018 - BO n° 8 du 22/02/2018 (extraits)

■ Départ pour la métropole

Vous devez contacter le service scolarité de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) où vous allez résider pour connaître le calendrier de l'affectation, ainsi que les modalités d'admission en fonction des vœux qui ont été formulés. Si votre enfant est scolarisé dans un établissement public ou dans un établissement privé sous contrat, c'est la décision d'orientation du principal du collège d'origine qui sera prise en compte pour l'inscription au lycée. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'annuaire des rectorats et des Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale sur le site :

<http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-les-inspections-academiques.html>.

➤ L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

Concerne **uniquement l'entrée en 2^{de} générale et technologique**

➡ **Affectation dans la limite des places disponibles d'où l'importance de la dérogation (autorisation pour changer d'établissement).**

CRITÈRES PRIORITAIRES

1. Le handicap (priorité absolue)
2. La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement
3. Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social
4. Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement
5. Les élèves devant suivre un parcours particulier

Concernant les procédures d'affectation, renseignez-vous auprès de votre établissement et du CIO

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sauf 2^{de} « sciences et technologies de l'hôtellerie »

ENSEIGNEMENTS COMMUNS Depuis la rentrée 2019

- Français
- Histoire – géographie
- LV1 et LV2
- **Sciences économiques**
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Éducation physique et sportive
- Enseignement moral et civique

- **Un test de positionnement** en français et en mathématiques a lieu en début d'année,
- **Un accompagnement personnalisé** tout au long de l'année (maîtrise de l'expression écrite et orale) notamment en fonction des résultats du test,
- **Un accompagnement au choix de l'orientation** aide l'élève à élaborer son parcours, en particulier sa voie ou sa série de première (54 heures annuelles, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement).

- **Sciences numériques et technologie**
- Éléments fondamentaux de la culture kanak

1 h 30
0h30*

- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement au choix d'orientation
- Heures de vie de classe

1h*
54 h/an

+ de 0 à 1 ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNEL(S)

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

• Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
• Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
• Langue vivante 3	3 h
• Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre Éducation physique et sportive	3 h
• Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3 h
	3 h

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE :

• Management et gestion	1 h 30
• Santé et social	1 h 30
• Biotechnologies	1 h 30
• Sciences et laboratoire	1 h 30
• Sciences de l'ingénieur	1 h 30
• Création et innovation technologiques	1 h 30
• Création et culture – design	6 h
• Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives Pratiques sociales et culturelles	3 h
	3 h
• Pratiques professionnelles	3 h
• Atelier artistique	72 h annuelles

HORAIRES DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GENERALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS :

En 1^{re}

- Français
- Histoire
- LV1 et LV2
- Éducation
- Enseign
- Enseign

4 h

ENSEIGNEMENTS COMMUNS :

En T^{le}

- Philosophie

4 h

Nouveauté 2022 : « Education physique, Pratiques et culture sportives » au lycée J. Garnier

Création d'un nouvel enseignement de spécialité « **Éducation physique, pratiques et culture sportives** » pour la voie générale du lycée. Il sera proposé à la rentrée 2022 en classe de première générale.

Il s'adresse aux lycéens ayant une appétence pour les activités physiques, sportives et artistiques dans leurs dimensions pratiques, sociales et culturelle. Il prolonge et enrichit l'enseignement commun d'EPS par la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) variées et par des apports théoriques sur la culture sportive. Il offre une formation qui permet d'envisager diverses orientations dans l'enseignement supérieur au regard de son projet personnel et professionnel ; Projets multiples pouvant concerner les métiers de l'enseignement, de la santé et du bien-être, ou de la protection des personnes.

*: Nouveauté

3 ENSEIGNEMENTS

Accompagner
Accompagner
Heures de vie

+ éventuellement 1 enseignement optionnel

3 h

+ éventuellement 2 enseignements optionnels

3 h

HORAIRES DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE GENERALE

<u>ENSEIGNEMENTS COMMUNS :</u>		En 1 ^{re}
<u>3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ :</u>		
• Arts		4 h
• Biologie-écologie		4 h
• Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		4 h
• Humanités, littérature et philosophie		4 h
• Langues, littératures et cultures étrangères		4 h
• Littérature et LCA		4 h
• Mathématiques		4 h
• Numérique et sciences informatiques		4 h
• Physique-chimie		4 h
• Sciences de la vie et de la Terre		4 h
• Sciences de l'ingénieur		4 h
• Sciences économiques et sociales		4 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe		54 h/an
<i>+ éventuellement 1 enseignement optionnel</i>		3 h

<u>ENSEIGNEMENTS COMMUNS :</u>		En T ^{le}
<u>2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ</u> parmi ceux choisis en 1^{re} :		
• Arts		6 h
• Biologie-écologie		6 h
• Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		6 h
• Humanités, littérature et philosophie		6 h
• Langues, littératures et cultures étrangères		6 h
• Littérature et LCA		6 h
• Mathématiques		6 h
• Numérique et sciences informatiques		6 h
• Physique-chimie		6 h
• Sciences de la vie et de la Terre		6 h
• Sciences de l'ingénieur		6 h
• Sciences économiques et sociales		6 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe		54 h/an
<i>+ éventuellement 2 enseignements optionnels</i>		3 h

HORAIRES DU CYCLE TERMINAL DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

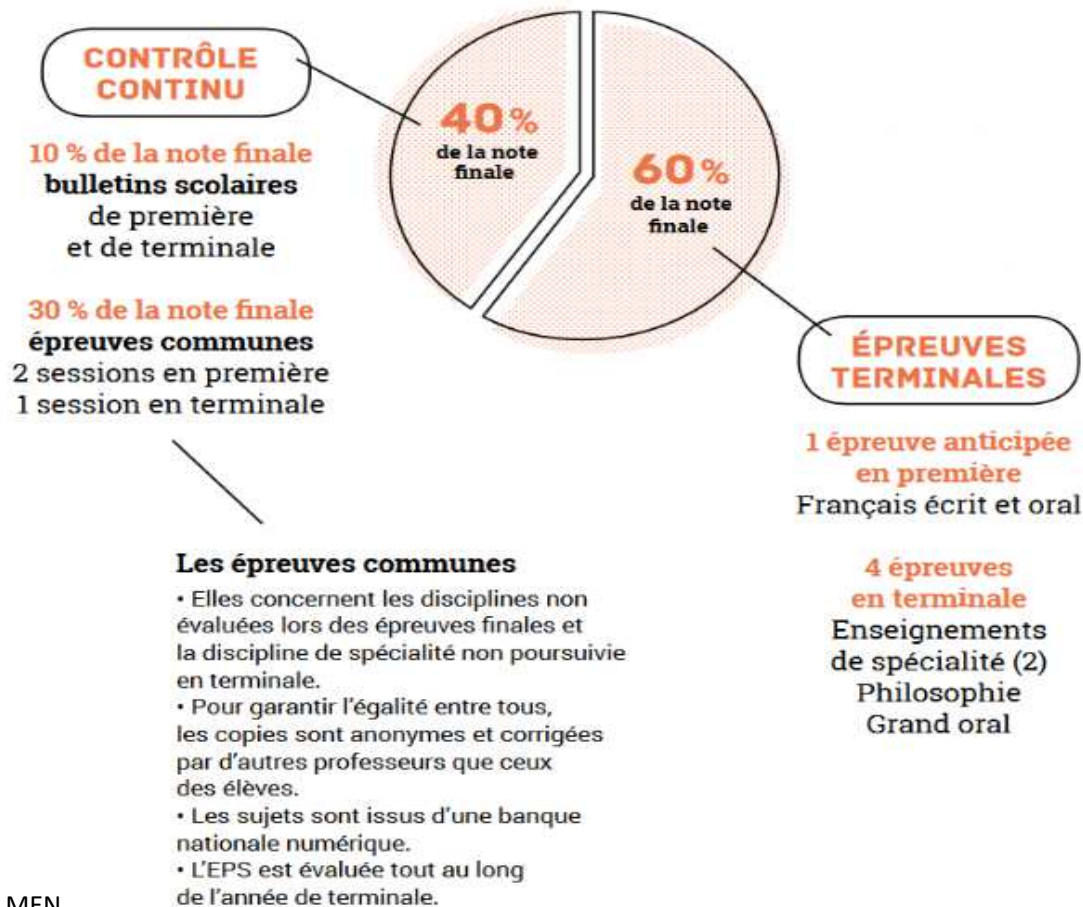
<u>ENSEIGNEMENTS COMMUNS :</u>	
Français	3 h en 1 ^{re}
Philosophie	2 h en T ^{le}
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Mathématiques	3 h
LV1 et LV2	4 h30
Éducation physique et sportive	2 h
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ 3 spécialités en 1^{re} et 2 spécialités en T^{le} (voir tableau suivant)	
<i>+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série</i>	

SPÉCIALITES DU CYCLE TERMINAL PAR SÉRIE TECHNOLOGIQUE

En 1^{re} et TERM

STMG	<ul style="list-style-type: none"> • Management, sciences de gestion et numérique <u>avec 1 enseignement spécifique parmi</u> : gestion et finance/ mercatique (marketing) / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion • Droit et économie
ST2S	<ul style="list-style-type: none"> • Chimie, biologie et physiopathologie humaines • Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation-environnement • Économie – gestion hôtelière
STI2D	<ul style="list-style-type: none"> • Ingénierie, innovation et développement durable <u>avec 1 enseignement spécifique parmi</u> : architecture et construction / énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception / systèmes d'information et numérique • Physique-chimie et mathématiques
STAV	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des ressources et de l'alimentation • Territoires et sociétés • Technologie agricole
STL	<ul style="list-style-type: none"> • Physique-chimie et mathématiques • Biochimie-biologie-biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse et méthodes en design • Conception et création en design et métiers d'art

L'ÉVALUATION DU NOUVEAU BAC 2021



COEFFICIENTS EN BAC GÉNÉRAL

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 8
- Épreuve orale : 10
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

COEFFICIENTS EN BAC TECHNOLOGIQUE

- Français écrit : 5
- Français oral : 5
- Philosophie : 4
- Épreuve orale : 14
- Épreuves de spécialité : 16 X 2

Lycée Dick Ukeiwä

BP KO183 – 98830 Dumbéa

Tél : 41 01 00 – Fax : 41 01 01

<https://weblgn.ac-noumea.nc/>

Diplômes préparés

- **Bac général**, spécialités proposées :
Mathématiques / Physique-chimie/ Sciences de la vie et de la Terre / Sciences Économiques et Sociales / Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques / Humanités, littérature et philosophie / Numérique et sciences informatiques/ Langues, littératures et cultures étrangères / Langues, littératures et cultures de l'antiquité/ Arts : Arts plastiques

Langues vivantes

LVA : Anglais

LVB : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone

LVC : Drehu, Nengone

Sections particulières :

CHAM : Karaté, Natation (Pôle Espoir Mixte), Judo (Pôle Espoir Mixte), Handball (Pôle Espoir Féminin), Rugby (Pôle Espoir Mixte).

Section euro DNL anglais (Section Européenne ou Langue Orientale – SELO)

SIA Section Internationale Australienne

Diplômes technologiques préparés

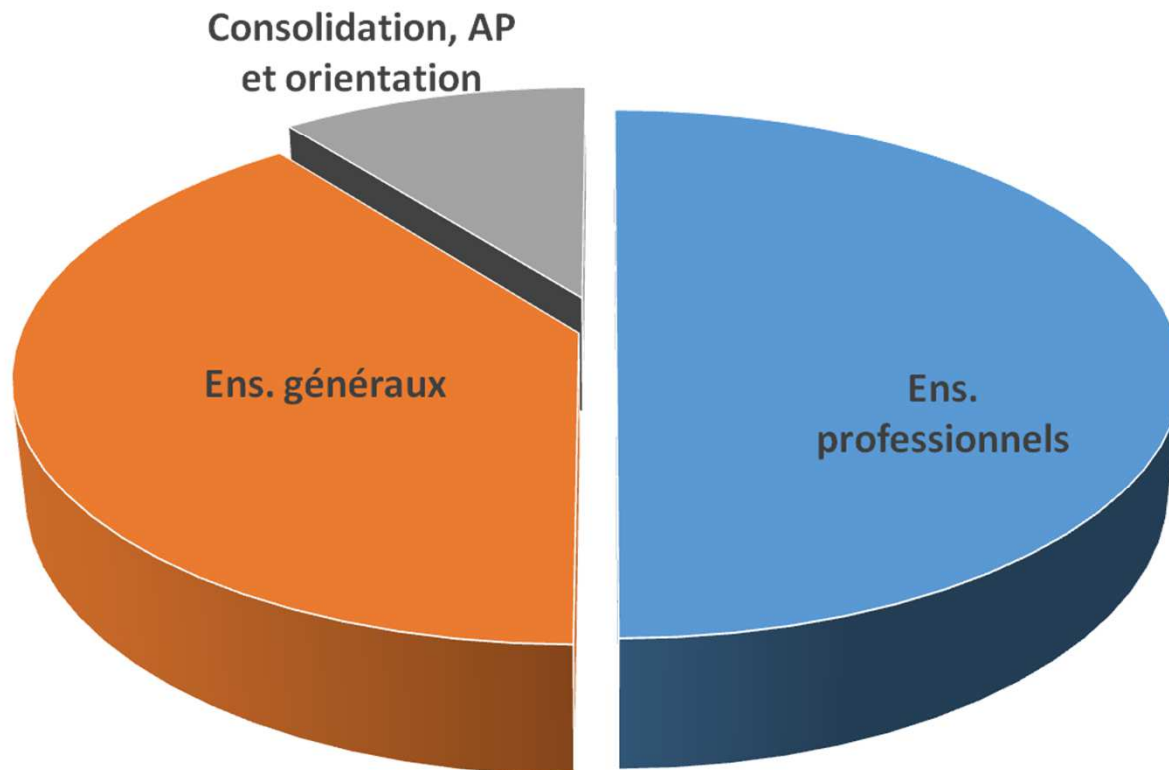
- **Bac STMG** Enseignements spécifiques : gestion et finance / mercatique / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion
- **Bac ST2S**

LE BAC PRO (2^{de} pro, 1^{re} pro et T^{le} pro)

- Prépare à un champ professionnel
 - Famille de métiers en 2^{de} pro mais pas dans tous les domaines pro.
 - 6 familles pour le Bac Pro , 3 pour le CAP en NC
 - 45 Bac pro en NC: Un large choix pour les filles et les garçons
 - Poursuite d'études essentiellement en BTS
-
- Tests de positionnement en français et mathématiques à l'entrée en 2^{de} bac pro, depuis 2018
 - Heures de consolidation, AP et orientation, avec un module « insertion » ou « poursuite d'études » en terminale

** Une famille de métiers peut regrouper entre deux et dix spécialités de baccalauréats, présentant plusieurs compétences professionnelles communes.*

LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN BAC PRO



Enseignements professionnels :

- Dont co-intervention enseignant pro avec enseignants de français ou de mathématiques
- Dont réalisation d'un chef d'œuvre en 1^{re} et T^{le} (œuvre concrète et pluridisciplinaire)

Enseignements généraux :

Français, HG, EMC, LV1, math, PC ou LV2, Arts, EPS

+ 18 à 22 semaines de PFMP (période de formation en milieu professionnel) réparties sur les 3 années de bac pro

Des FAMILLES DE MÉTIERS des Bac Pro en 2021

Métiers de l'administration et la relation client

- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE option : animation et gestion de l'espace commercial
- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE option : prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- MÉTIERS DE L'ACCUEIL
- ASSISTANCE A LA GESTION DES ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITES

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- CUISINE
- COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT OPTION A: ASSISTANT EN ARCHITECTURE
- TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT OPTION B : ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

Métiers du transport et de la logistique

- LOGISTIQUE
- Organisation TRANSPORT de marchandise

Métiers de la construction durable bois

- TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
- TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
- ETUDES ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

Métiers de l'énergétique

- TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR
- MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

Nouveauté 2022 : « Unité facultative secteur sportif » UF2S aux lycées P. Attiti et Jean XXIII

Un nouvel enseignement « Unité facultative secteur sportif » (UF2S) ouvrira probablement en bac pro. Facultatif, il sera proposé aux élèves de première et de terminale désireux de travailler dans le secteur sportif à condition qu'ils optent pour l'une des filières qui le portera. Ainsi les bacs pro Métiers de la sécurité et Animation enfance et personnes âgées ont été retenus en raison des compétences qu'ils ont en commun avec le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). En effet l'UF2S vise une bi-qualification. En plus de la spécialité du bac, elle permettra la validation d'Unités de formation (UF) du BPJEPS : l'UF1, Encadrement tout public, l'UF2, Projet animation et l'UF 4, Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation. Se renseigner auprès des lycées P. Attiti et Jean XXIII.

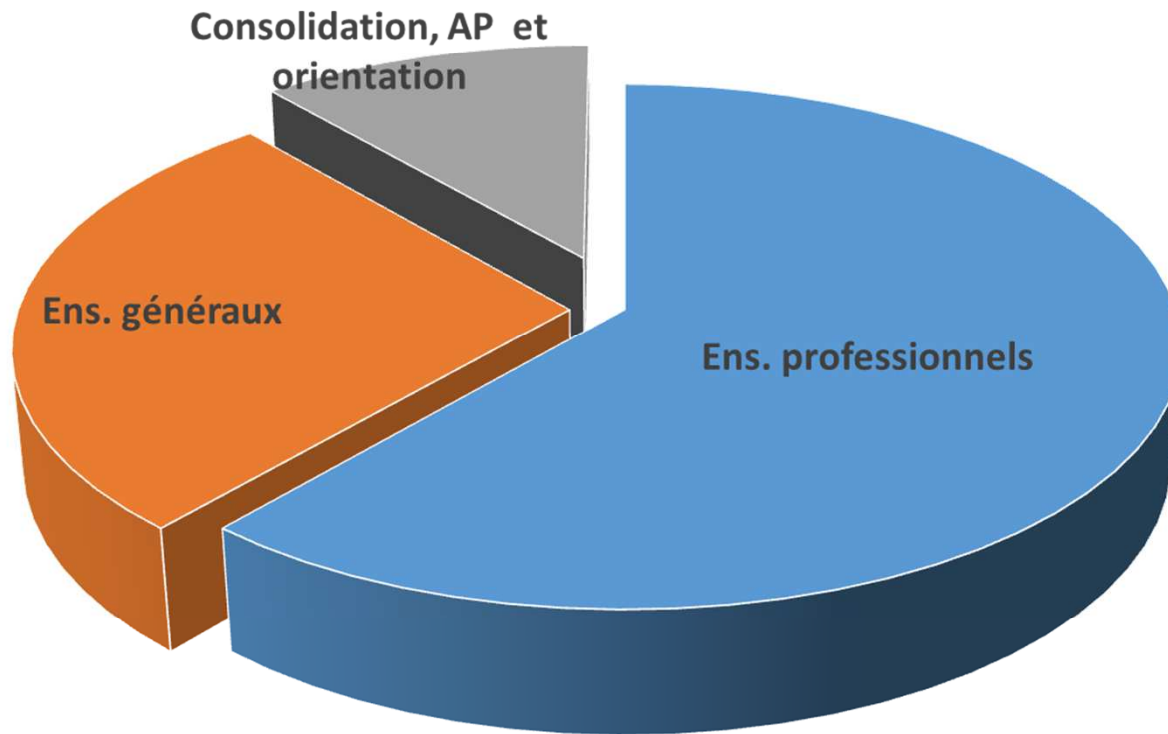
Seconde pro : Métiers de la transition énergétique

Première pro : Maintenance et efficacité énergétique (ex Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques)

LE CAP (1^{re} et 2^e années)

- Sous statut scolaire ou en apprentissage
- Prépare à un métier précis
- 1^{er} niveau de qualification pour l'emploi, mais n'existe pas dans tous les métiers
- Familles de métier en 1^{ere} année
- Poursuite d'études essentiellement en 1^{re} bac pro.

LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN CAP



Enseignements professionnels :

- Dont co-intervention enseignant pro avec enseignants de français ou de mathématiques
- Dont réalisation d'un chef d'œuvre sur les 2 années (œuvre concrète et pluridisciplinaire)

Enseignements généraux :

Français, HG, EMC, math, PC, LV1, Arts, EPS

**+ 12 à 14 semaines de PFMP pour un CAP en 2 ans
(5 semaines pour un CAP en 1 an)**

FAMILLES DE MÉTIERS en CAP EN 2021

Métiers de la maintenance des matériels

- MAINTENANCE DES MATÉRIELS AGRICOLES
- MAINTENANCE DES MATÉRIELS DE LA CONSTRUCTION ET DE LA MANUTENTION

Métiers de l'agriculture

- Production horticole
- Polyculture-Élevage
- Jardinier paysagiste
- Agriculture des régions chaudes

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- CUISINE
- COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

Lycée professionnel PÉTRO ATTITI

Internat F/G

15 rue Teilhard de Chardin – Rivière Salée

BP K2 – 98849 Nouméa CEDEX

Tél : 41 88 33 – Fax : 43 46 36

<http://webattiti.ac-noumea.nc/>

@ : ce.9830306r@ac-noumea.nc

CAP Maintenance des bâtiments de collectivité (nouveau 2022 : ouverture 1^{ère} année)

CAP Maçon

1^{ère} année CAP **Métiers du Bois**

2^{ème} année CAP Menuisier fabricant (ex Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement)

2^{ème} année CAP Charpentier Bois (CAP Constructeur Bois Abrogé)

CAP Électricien

CAP Carreleur mosaïste (2022 : fermeture 2^{ème} année)

Pour rencontrer un.e Psychologue du conseil en orientation :

Au Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux Nouméa

Tél. : 26 61 66

<http://cio.noumea.nc>

cio@ac-noumea.nc

Sans Rendez-vous :

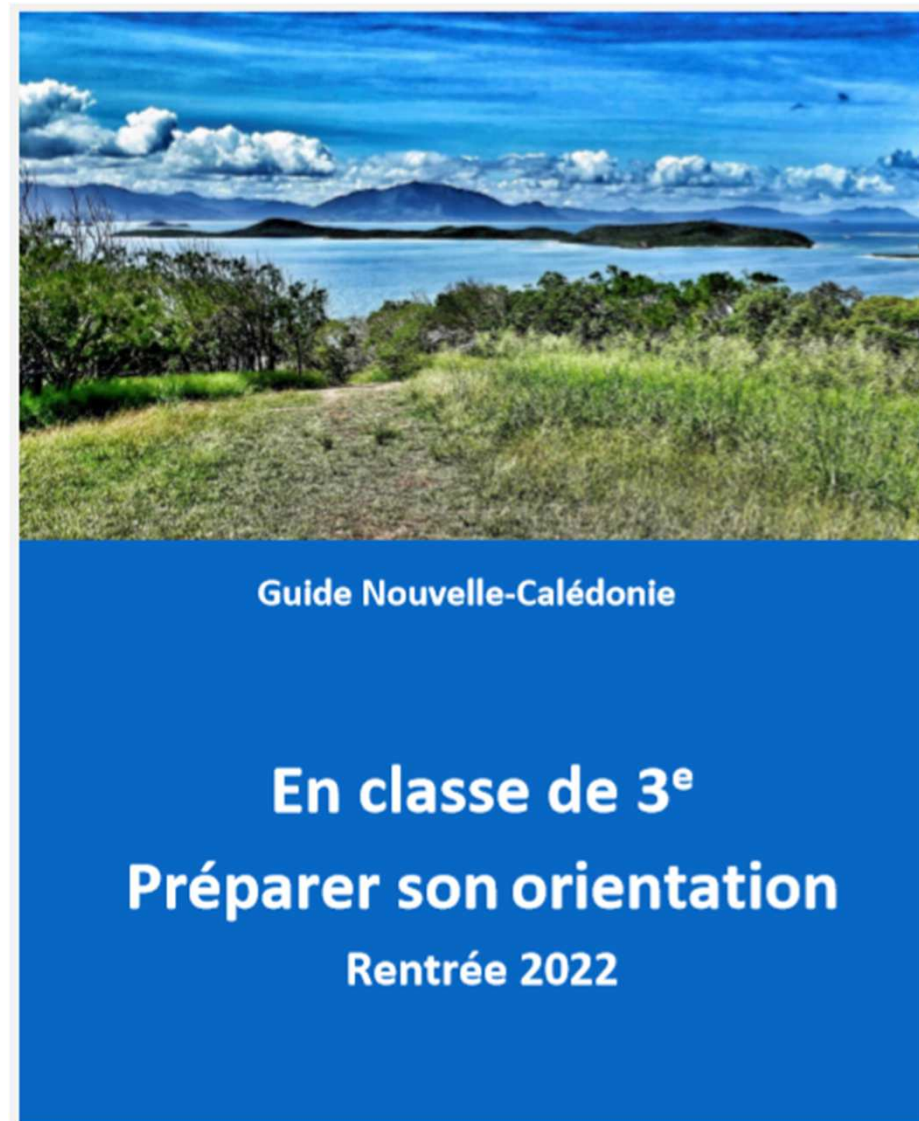
- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h.
- Et le vendredi de 12h30 à 16h.
- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.

- Au collège de Dumbéa-sur-mer

Le Lundi et mercredi matin de 7h30 à 11h30

Bureau dans le CDI (salle de documentation).

Sur RV auprès du bureau de la scolaire.



Merci de votre attention



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

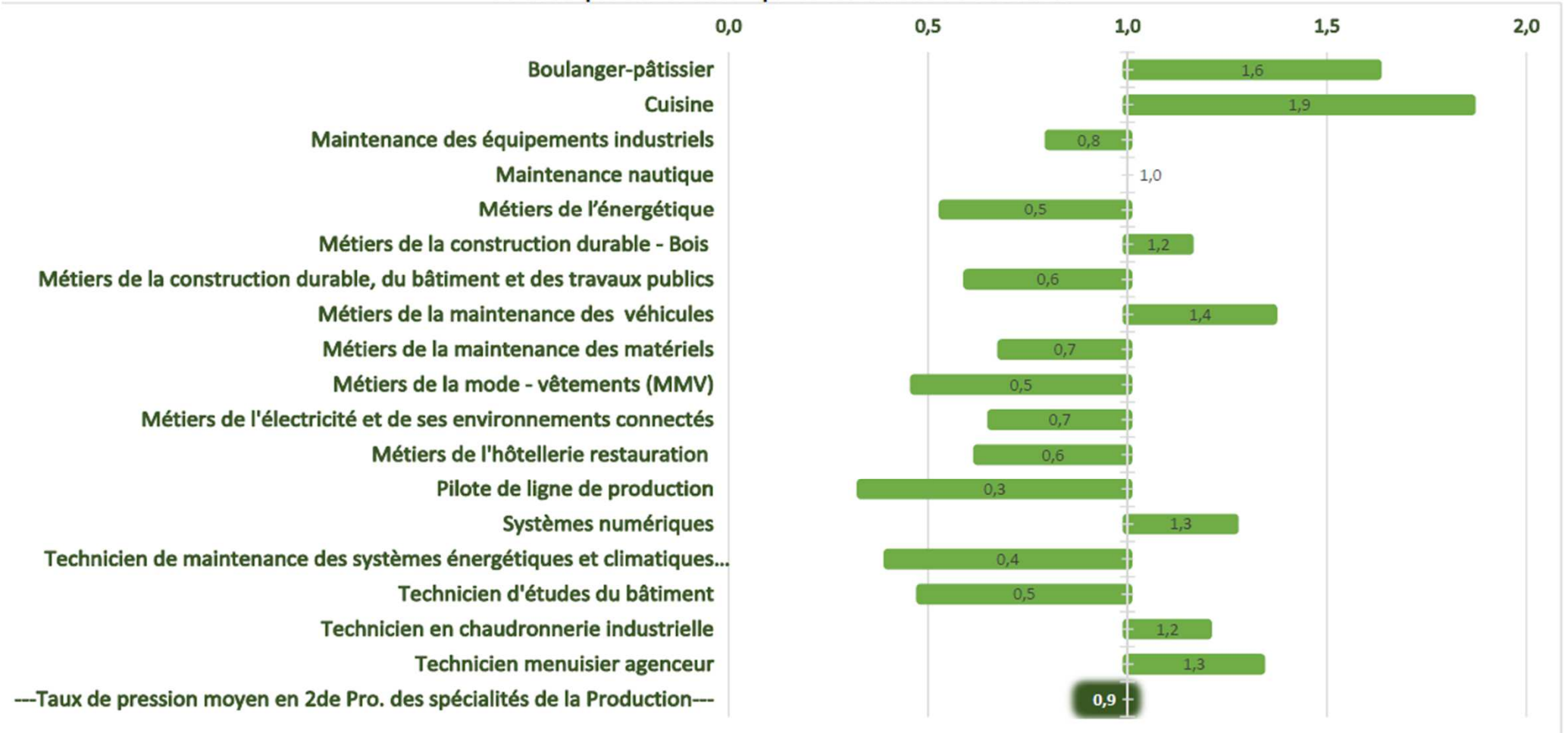


onisep

**TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS**

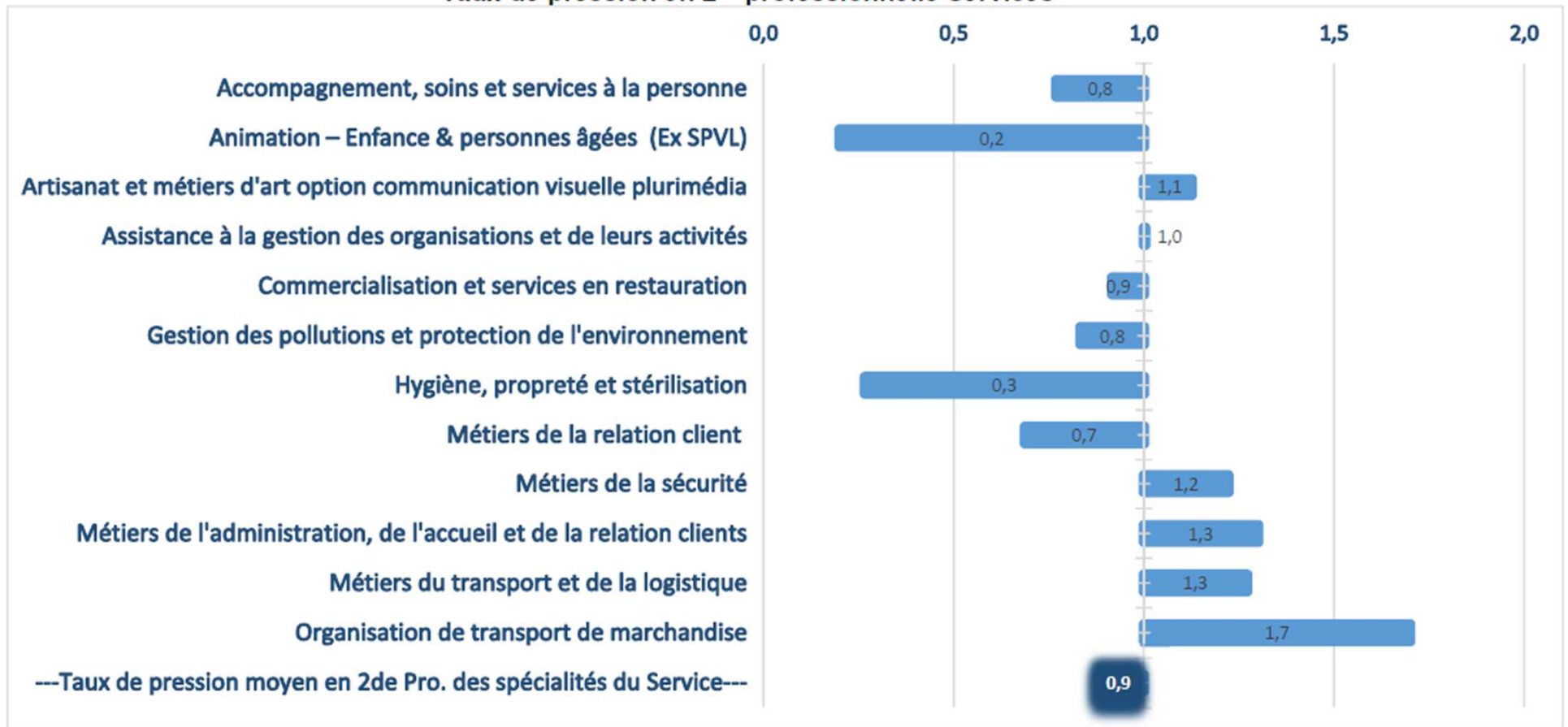
Année 2019

Taux de pression en 2^{de} professionnelle Production



DIRECTION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS

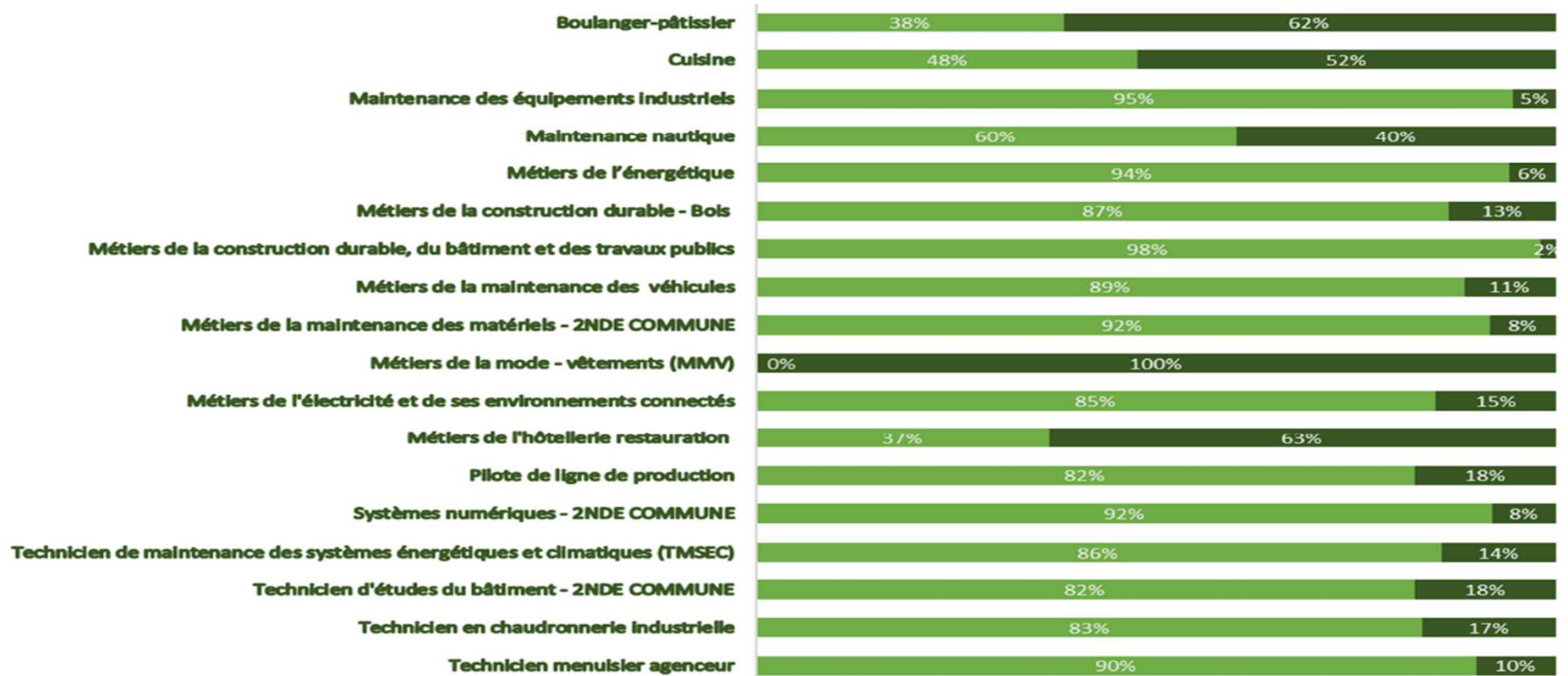
Taux de pression en 2^{de} professionnelle Services



Production

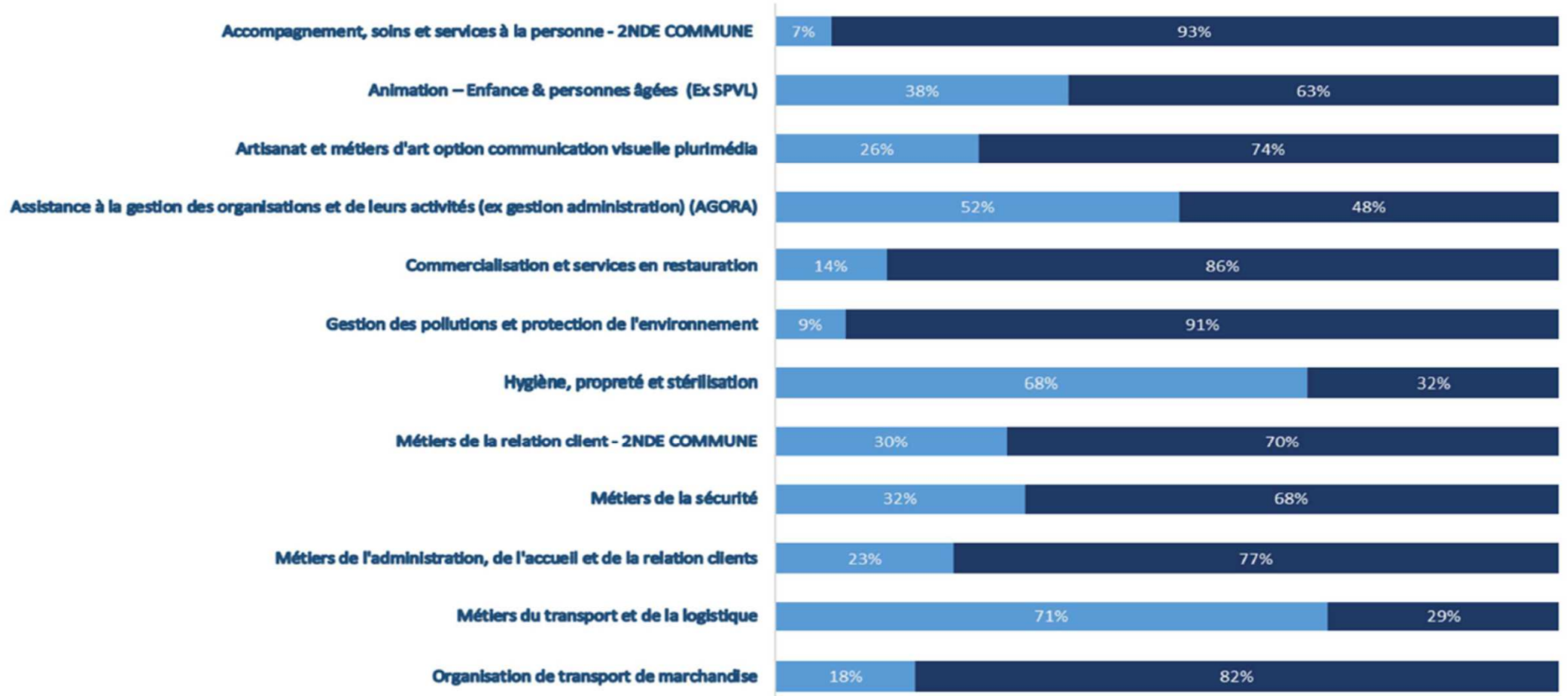
Répartition Filles-Garçons des voeux 1 en 2nde professionnelle Production

■ V1 Garçons ■ V1 Filles



Répartition Filles-Garçons des voeux 1 en 2nde professionnelle Service

■ V1 Garçons ■ V1 Filles



La 2nde passerelle (Do Kamo)

Public concerné : Les élèves de 3^e générale ayant des fragilités dans certaines matières, en particulier le français, les maths ou l'histoire-géo et désirant poursuivre leur scolarité en 2^{de} générale et technologique.

Contenus : enseignements généraux (Français, Maths, Histoire-Géo, Anglais, Espagnol, LCK, SVT, Physique, EPS, Arts plastiques) et projet de classe.

Objectifs : Consolider les fondamentaux du collège, se préparer à la 2^{de} Générale et Technologique, construire son projet scolaire, s'intégrer à la vie lycéenne et éviter le doublement d'une classe.

Projet : Découverte de nombreuses activités physiques et sportives avec une dominante « activités de pleine nature » (voile, VTT, escalade, kayak, etc.) et sortie de classe de quelques jours en cours d'année.

Conditions d'accès : Etude par une commission du dossier de chaque candidat. Pour constituer le dossier : une lettre de motivation du candidat, une fiche de candidature (fournie par le lycée) et les bulletins des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'élève demandeur à envoyer au lycée **AVANT fin septembre 2021** direction@dokamo.org ou secretariat@dokamo.org

Les Sections Européennes ou Sections de Langues Orientales (SELO)



Les sections européennes au lycée sont ouvertes à partir de la 2^{de}, à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère. Elle propose un horaire renforcé en langue vivante étrangère et l'enseignement en langue étrangère d'une partie de l'horaire d'une discipline non linguistique (DNL), qui pourra être un enseignement commun ou de spécialité dans la nouvelle architecture du bac et du lycée. L'obtention de l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat dépendra des résultats de l'élève à une épreuve spécifique de contrôle continu (au moins 12/20 à l'épreuve spécifique de langue vivante, au moins 10/20 à celle de DNL).

Discipline Non Linguistique (DNL)

A différencier des SELO. Certains établissements peuvent proposer hors SELO des DNL. Ces dernières peuvent être valorisées au baccalauréat (à partir de la session 2021).

Section Internationale Australienne (SIA)

Ouvertes aux lycées Dick Ukeiwé et Laperouse, elle s'adresse aux élèves bilingues et/ou francophones ayant eu l'occasion de séjourner dans un pays anglophone et/ou issus des parcours SIA en collège et/ou présentant d'excellentes aptitudes générales en anglais. Les candidats doivent être très motivés pour approfondir leur niveau en langue, littérature, géographie, histoire et cultures australiennes.

Fin septembre, les candidats passeront les tests d'admission (épreuves écrite et orale) afin d'apprécier l'aptitude des élèves à suivre les enseignements en langues étrangère, leur connaissance du français et leur motivation.

Pour plus d'information : https://langues.ac-noumea.nc/IMG/pdf/admission_en_seconde_sia.pdf

Les élèves de SIA auront la possibilité en fin de terminale de présenter l'option internationale du baccalauréat (OIB)

Cas particuliers

Certains enseignements optionnels ou dispositifs particuliers sont contingentés (nombre de places limité). En cas d'affectation, l'élève est certain d'y être intégré.

Établissements d'accueil	Formation	Collèges d'origine sectorisés
Lycée Dick Ukeiwé Nouméa	CHAM - Sport : Natation, Judo, Hand Ball, Rugby, Karaté	Non sectorisé (commission)
Lycée Jules Garnier Nouméa	Création et Culture Design (sur commission)	Non sectorisé (commission)
Lycée La Pérouse Nouméa	CHAM - Sport : Escalade, Escrime, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Squash, Voile	Non sectorisé (commission)
Lycée Escoffier – LPCH Nouméa	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	Non sectorisé (barème)
Lycée Agricole & général Michel Rocard - Pouembout	Ecologie, Agronomie, Territoire et développement durable	Non sectorisé (barème)
Lycée Blaise Pascal Nouméa	CHAM - Sport : Cyclisme, Equitation, Golf, Surf, Voile	Non sectorisée (commission)
Lycée Do Kamo (ASEE) Nouméa	2 ^{de} « passerelle »	Non sectorisé (commission)

Ces informations sont données à titre indicatif, sous réserve de confirmation par l'établissement

Les classes à horaires aménagés (CHAM) et pôles espoir

Campagne de recrutement par les ligues ou les fédérations **jusqu'à fin septembre 2021.**

Cette classe permet à de jeunes sportifs prometteurs, « labellisés sportifs de haut niveau », référencés au sein de Pôles espoirs ou de centres Territoriaux d'entraînement (CTE), de concilier pratique sportive intensive et projet d'études. Un suivi particulier est organisé par l'établissement en liaison avec les partenaires du secteur sportif (aménagement des horaires notamment).

Les élèves expriment le choix de cette classe dans un établissement ayant une convention avec la ligue sportive de la discipline concernée. La sélection des jeunes, dont le potentiel sportif est attesté par le conseiller technique de la discipline, est réalisée par la DJS sur proposition des ligues et des comités, en concertation avec l'inspection pédagogique EPS, puis par les établissements d'accueil, sur dossier scolaire. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

Liste des disciplines sportives par établissements :

- **Lycée Blaise Pascal** : cyclisme, équitation, golf, surf, voile.
- **Lycée Dick Ukeiwë** : natation, judo, karaté, handball, rugby.
- **Lycée La Pérouse** : escalade, escrime, tennis de table, tir à l'arc, squash, voile et tennis.

les dispositifs d'excellence

Le Juvénat à Nouméa

Le Juvénat a pour objectif d'aider 70 lycéens sélectionnés sur dossier scolaire à préparer le bac dans les meilleures conditions, dans quatre lycées de Nouméa (Jules Garnier, Lapérouse, Blaise Pascal et Do Kamo). Tous les élèves de 3^e de tous les collèges publics et privés de la Nouvelle-Calédonie peuvent déposer un dossier.

Les critères de choix sont la motivation et les résultats scolaires. Les élèves du Juvénat sont choisis pour leurs capacités à réussir des études qui leur permettront d'accéder à des postes de responsabilité.

Les dossiers sont disponibles dans tous les établissements et peuvent être téléchargés sur le site du Juvénat. Les candidats sont sélectionnés par une commission mise en place par l'Association Jules Garnier. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur en priorité sur l'établissement de secteur. Les élèves retenus sont logés à l'internat du lycée Lapérouse.

Association Jules Garnier
5, rue G. Baudoux / BP 595 - 98845 Nouméa
Tél : (687) 272781
Email : ajg@lagoon.nc ou admi-ajg@lagoon.nc
<http://www.juvenat.nc/>

In'dex Nord à Poindimié

Le lycée Antoine Kéla accueille depuis la rentrée 2014 un internat d'excellence, appelé In'dex Nord, porté par l'association du même nom et financé par la Province Nord, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie/le Vice-Rectorat. Inspiré de la réussite du Juvénat de Nouméa, il a été adapté aux spécificités des élèves vivant en Province Nord. Les jeunes accueillis à In'Dex Nord sont encadrés pour faire leur travail scolaire, améliorer les méthodes de travail, s'enrichir culturellement, dans l'objectif d'une mention au Baccalauréat et pour construire un projet d'études post-bac.

L'accueil se fait à l'internat à partir du dimanche soir et tous les soirs jusqu'au jeudi inclus ce qui représente 17h30 d'encadrement par semaine !

« Je suis élève de troisième et j'ai de bonnes notes. Je suis calédonien. Je veux entrer à l'internat d'excellence IN'DEX NORD lorsque je ferai ma seconde au lycée : je dois me rapprocher de mon collège actuel pour faire une demande d'admission pour la rentrée prochaine »

Contact du lycée Antoine Kéla,

Inaatr Juvenat des Îles Loyauté

Ce dispositif permet aux élèves sélectionnés de leur inculquer la culture de l'effort, la rigueur et une méthodologie de travail dans leur milieu culturel afin de les conduire à des études supérieures les menant à la réussite. Ces élèves issus des 3^e des collèges des Îles Loyauté, doivent être inscrits au lycée polyvalent des Îles Williams Haudra.

Association Inaatr des Îles Loyauté
Lycée polyvalent Williams Haudra - Wé, Lifou
Email : idl.juvenat@yahoo.fr - Tél. : 96 32 66

Hmelöm à Do Kamo

Le Tutorat d'Excellence Hmelöm à Do Kamo accueille tous les soirs une quinzaine d'élèves suivis par une enseignante coordinatrice. Ces élèves bénéficient de soutien dans plusieurs disciplines par des professeurs du lycée ainsi que d'apprentissage de méthodes de travail et élaborent leur projet d'études et leur projet professionnel avec la chargée d'orientation. Le tutorat est ouvert aux élèves du lycée polyvalent Do Kamo. Les élèves sont choisis pour leurs capacités à réussir des études qui leur permettront d'accéder à des postes de responsabilité.

Contact du lycée Do Kamo,

APPRENTISSAGE

Les diplômes professionnels, comme le CAP et le bac pro, peuvent se préparer en apprentissage.

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en Centre de Formation pour Apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur, avec lequel l'apprenti a signé son contrat de travail. Comme tout contrat de travail, il donne lieu à une rémunération.

Démarche

Dès juillet, se pré-inscrire au Point A pour se présenter aux épreuves de sélection en septembre et rechercher un employeur

Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation dans un CFA

Durée

2 ans pour un CAP et 3 ans pour un bac pro

Lieu

Cours en CFA, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur

Conditions

Avoir entre 16 et 30 ans

Rémunération

selon l'âge et l'année d'études 50% à 70% du SMG

